



**Vous avez suivi chacun des cours
1 à 11 de la formation FAP.**

**Pour vous préparer à la procédure de
validation des compétences sur le
terrain, et en vue d'obtenir l'Attestation,
vous pouvez dès maintenant vous
inscrire au cours No 12.**

Croix-Rouge suisse 
Section vaudoise

Centre de formation
Rue Beau-Séjour 9-13
Case postale 5682
1002 Lausanne

Tél. 021 329 00 29
Fax 021 329 00 28

www.croixrougevaudoise.ch


Formation
ASSOCIATION VAUDOISE D'ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Centre de formation de l'AVDEMS
Pré-de-la-Tour 7
Case postale 607
1009 Pully

Tél. 021 721 01 70
Fax 021 721 01 79

www.avdems.ch

Synthèse de la formation et procédure d'évaluation des compétences

OBJECTIFS

La personne en formation:

- met en évidence l'utilité des contenus FAP pour mieux comprendre une situation
- met en évidence ses propres ressources et sa capacité à innover dans la pratique
- consolide ses capacités à s'auto - évaluer et à collaborer dans son activité
- comprend la procédure d'évaluation des compétences sur le terrain

CONTENUS

- analyse de situations, en se référant aux contenus des cours FAP
- mise en évidence des compétences présentes et/ou à développer
- clarification du positionnement personnel dans le milieu de travail (risques et enjeux, marge d'autonomie)
- présentation, lecture et explication du document d'évaluation finale sur le terrain